Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1984)

Heft: 738

Artikel: Surcharge scolaire
Autor: Cornuz, Jeanlouis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017060

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

x tions pour le cadre de vie, c'est aussi parce qu'en quelque sorte la gauche classique semble gênée aux a entournures... C'est le mythe de l'«otage écolo» i au sein du parti socialiste, par exemple, un mythe politicien qui, finalement, contribue à la dégradation de l'image du parti par rapport aux «mouve, ments», moins insérés dans la vie politique. Il faut sortir de cette ambiguïté.

La gauche, et le parti socialiste en particulier, avec ses responsabilités gouvernementales, a de lourdes tâches sur les bras. Voyez la dégradation des conditions de salaires, de travail, des rentes AVS ou AI, de la politique de la santé, et aussi les coups portés par la droite à la solidarité confédérale et interrégionale. Il reste beaucoup à inventer pour résister. Tout un réseau de personnes s'y emploient déjà, dans des commissions fédérales et cantonales, en liaison également avec les syndicats, avec les responsables et les fonctionnaires qui peuvent apporter l'information nécessaire au bon moment.

Sur le plan de ce qu'on appelle communément

l'écologie, et plus précisément le «cadre de vie», ce

réseau est encore à créer. A Genève, René Longet propose que la commission socialiste énergie-environnement offre aux membres du parti socialiste et aux sympathisants des séances de travailformation sur les sujets où jusqu'à présent quelques camarades spécialisés étaient de toutes les batailles. Les syndicats devraient y être présents. Les coûts sociaux que nous payons tous (à cause de l'augmentation de la pollution de l'eau, de l'air, du sol, à cause du bruit et du stress) sont des éléments économiques que nous devons apprendre à dominer dans le débat public.

Ainsi se dégagera peut-être un lieu où les personnes attirées par les «mouvements» comprendraient le rôle du parti dans le ménage social, lieu où elles rencontreraient non seulement des scientifiques spécialistes et des responsables, mais aussi ceux qui tous les jours sont confrontés à la dure loi du monde économique.

Confrontation, mise à jour réciproque, d'une urgence certaine!

E. S.-P.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Surcharge scolaire

... Bien sûr que j'en oubliais! Par exemple Jean-Luc Benoziglio, dont le *Cabinet-Portrait* a obtenu le Prix Médicis. Par exemple Daniel Odier, prix de la *Bibliothèque Pour Tous*. Et Amélie Plume, dont le second livre, *Oui Emilie pour la Vie* frappe par un ton neuf, fait d'humour et de tendresse, et connaît un grand succès... Et d'autres que j'oublie...

Encore une bonne nouvelle! La «Feuille des Avis officiels» du canton de Genève annonce:

Justice de Paix. Publications en vertu de l'article 555 CCS 1^{re} insertion.

Les personnes qui prétendent avoir des droits dans la succession de M^{lle} Sophie H., fille de... etc., originaire de Stallikon (ZH), née le 10 janvier 1986 (je

dis bien: mil neuf cent huitante-six), célibataire, en son vivant sans profession, domiciliée... etc., décédée en son domicile précité le 30 novembre 1983 (je dis bien: mil neuf cent huitante-trois) sont invitées à en faire la déclaration... etc.

Et dire qu'il y eut des lecteurs, à l'époque, pour croire que *La Machine à parcourir le temps*, de H.-G. Wells, était un roman de science-fiction!

Mais peut-être est-ce une erreur de subodorer le surnaturel là où il n'y a qu'un exemple de plus de la très grande difficulté que beaucoup d'entre nous ont à lire, à orthographier, à recopier quelques chiffres, ou peut-être à programmer correctement un ordinateur de manière qu'il produise des cartes perforées sans trop d'erreurs...

Ce qui me ramène à l'enseignement, aux problèmes de l'enseignement et notamment à l'enseignement du français. Mes sympathies allant du côté d'une «meilleure école pour tous», j'avoue cependant ma perplexité devant cette avalanche d'articles, de lettres de lecteurs, de réponses à des articles ou à des lettres de lecteurs; de dossiers, etc.

Car enfin, en ce qui me concerne, je dois avouer que dans l'état actuel des choses, je suis incapable de faire mon métier convenablement.

Remarquez: c'est peut-être un effet de l'âge, du gâtisme grandissant.

Remarquez encore: je ne prétends pas avoir jamais été brillant. Reste qu'aujourd'hui — et je pèse mes mots — je ne puis plus enseigner la langue et la littérature françaises comme je le devrais — c'est-àdire: mener celles et ceux qui me sont confiés à s'exprimer, à développer quelques idées, à structurer un «discours»; les mettre en contact avec quelques œuvres majeures du passé et du présent. Et pourquoi cela? J'ai devant moi des élèves qui en cinq jours ouvrables ont jusqu'à trente-sept heures de cours. Parmi lesquelles des heures d'allemand, d'anglais ou d'italien — et il est parfaitement impossible d'apprendre une langue sans mémoriser un certain nombre de mots, ce qui ne peut se faire qu'à la maison. Parmi lesquelles des heures de mathématiques ou de physique — et il est impossible d'assimiler les notions nécessaires sans un certain nombre d'exercices qui ne peuvent se faire qu'à la maison. Or il arrive qu'ils sortent à six heures. Comment exiger d'eux qu'ils rédigent quelques pages, qu'ils lisent quelques chapitres? Je n'y parviens pas. Et ce mal ne peut être guéri par aucune réforme, par aucun français renouvelé ou pas renouvelé. Il perdurera et s'aggravera aussi longtemps que les responsables de l'enseignement n'auront pas pris conscience qu'il convient de respecter la loi, laquelle loi, votée et revotée par le Grand Conseil, en dernier lieu dans les années septante, prévoit 33 heures au maximum (trentetrois). Faute de quoi, vous pouvez tout aussi bien imaginer une réforme où les maths seront remplacées par des tours de carte et l'examen de dissertation française par du strip-poker — ce sera plus plaisant! J. C.